



ÉDITO “L’Essentiel” est une nouvelle publication, un compte-rendu annuel édité par toutes les associations adhérentes au Comité de la Charte du don en confiance. Ces quelques pages ont en effet pour vocation d’expliquer de manière claire et synthétique l’utilisation de vos dons et de vous faire mieux connaître les missions de l’association auprès de laquelle vous vous êtes engagés, et la façon dont elle les finance.

2009 aura été une année particulièrement difficile pour des personnes déjà fragilisées par les effets dévastateurs de la crise économique mondiale. C’est ainsi que de nouvelles formes de vulnérabilité ont vu le jour. Grâce au dévouement de nos volontaires, nous avons pu trouver des solutions pour tous ceux qui nous ont sollicités. Cette énergie, nous n’aurions pas été en mesure d’en faire bon usage sans vos dons qui ont agi comme de véritables démultiplicateurs, nous permettant de mener des actions de qualité pour le plus grand nombre.

Parce que sans vous, nous n’aurions pas pu agir pour lutter contre toutes ces formes de précarité, je tiens à vous remercier chaleureusement de votre soutien.

Professeur Jean-François Mattei
Président de la Croix-Rouge française

UNE ORGANISATION AU SERVICE D'UNE MISSION : HUMA

La Croix-Rouge française est à la fois une association fidèle aux principes fondateurs de la loi de 1901 et une entreprise à but non lucratif engagée dans le secteur de la santé, de l'aide à l'autonomie, de l'urgence et du secourisme, de l'action sociale, de la formation et de la solidarité internationale. Les champs d'action de la Croix-Rouge ont en commun de s'adresser aux blessés des champs de bataille d'aujourd'hui. Ce sont les victimes de

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE L'ASSOCIATION

Pour mener à bien sa mission, la Croix-Rouge française met en œuvre **deux modes d'organisation distincts et complémentaires** qui sont régis par deux modèles économiques différents.

1. LES ACTIONS MENÉES DANS LE DOMAINE CARITATIF EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER.

Elles sont menées principalement par les 50 000 bénévoles de l'association intervenant dans plus de 900 délégations. Près de 800 salariés interviennent également dans ce secteur et à l'international. Globalement, ces actions ne sont financées qu'à hauteur de 30,3 % par la générosité du public (soit 6,2 % des ressources totales de l'association). D'autres ressources viennent compléter le financement de ces actions : les subventions publiques pour 12,2 %, les produits de prestations associatives vendues (postes de secours, formations aux gestes qui sauvent, kermesses...) pour 36 %, les concours financiers des bailleurs de l'aide internationale pour 21,5 % (ces chiffres varient beaucoup d'une année à l'autre en fonction des catastrophes naturelles et des appels à dons de l'association). L'activité générée par le domaine caritatif représente 456,9M€ dont 231,6M€ de valorisation du bénévolat.



2. LES ACTIONS MENÉES DANS SES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX, MÉDICO-SOCIAUX, SANITAIRES ET DANS SES INSTITUTS DE FORMATION.

Ces actions menées par 17 000 salariés de la Croix-Rouge française sont financées principalement par les fonds versés par l'assurance maladie, les autres régimes de protection sociale, l'État et les collectivités publiques dans le cadre des politiques sanitaires et sociales de notre pays. De plus, les usagers des établissements contribuent, dans une faible mesure, au financement des établissements. L'activité générée par les établissements représente 823,9 M€.



NISER LA VIE

la très grande précarité exclues de la société, les personnes dépendantes en raison de leur âge ou de leur handicap, les enfants mis en danger, les personnes privées de leur liberté, celles – de plus en plus nombreuses – en perte de lien social ; ce sont enfin les victimes des conflits, des catastrophes naturelles ou de la mauvaise gestion des ressources de notre planète.

Nous secourons et accompagnons ces personnes dans les situations d'urgence, mais nous nous attachons aussi à aider chacun à retrouver les conditions d'une existence digne. Pour faire la différence, nous privilégions, quand c'est possible, un accompagnement vers l'autonomie des personnes.

NOS 5 PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION

Les actions menées tant par les bénévoles que les salariés de la Croix-Rouge française sont organisées en **5 grands domaines d'actions** : l'urgence et le secourisme, l'action sociale, la santé et l'aide à l'autonomie, la formation et l'action internationale.

URGENCE ET SECOURISME Plus de **10 000 secouristes** bénévoles en France sont prêts à intervenir **24 heures sur 24**.

Chaque année, cinq millions de nos concitoyens sont victimes d'accidents ou d'événements nécessitant une intervention d'urgence. Les 10 000 secouristes bénévoles de la Croix-Rouge française sont mobilisables pour dispenser les premiers soins avant l'arrivée des services médicalisés. Notre engagement civique ne s'arrête pas là : tout au long de l'année, nous œuvrons à placer le citoyen au cœur de la chaîne de secours en dispensant des formations aux gestes qui sauvent qui comprennent des modules de prévention. Notre réseau de secouristes est également formé et équipé pour réagir aux situations d'exception : inondations, tempêtes, explosions...

Les chiffres 2009

118 284 personnes formées aux premiers secours (IPS ou PSC 1).

Dispositifs prévisionnels : **51 282** postes de secours réalisés et **62 077** personnes prises en charge.

Prompts secours : **11 360** postes de secours réalisés pour les SAMU et/ou pour les sapeurs pompiers permettant la prise en charge de **17 628** personnes au cours de **16 820** interventions.

97 alertes dans **37** départements opérations d'urgence.

ACTION SOCIALE 32 000 bénévoles agissent chaque jour auprès des personnes les plus démunies pour **lutter contre l'exclusion et la précarité.**

Solitude, isolement, éclatement de la famille, difficultés personnelles ou sociales, absence de domicile, migration, illettrisme... sont autant de menaces pouvant entraîner la rupture du lien social. Nos 32 000 bénévoles et nos milliers de salariés s'efforcent d'y répondre par l'écoute,

l'orientation, l'aide, l'hébergement et l'accompagnement des personnes les plus démunies. Au-delà de l'aide sociale d'urgence et immédiate, ce qui nous anime, c'est le retour des personnes vers l'autonomie.

Les chiffres 2009

- 50 millions de repas distribués à plus de 500 000 personnes tout au long de l'année.
- 210 000 personnes rencontrées lors des sorties des 130 SAMU sociaux et équipes mobiles.
- 633 lieux de distribution alimentaire et 750 lieux de distribution vestimentaire.
- 1 800 places d'urgence et d'insertion.
- 2 593 enfants accueillis dans les 43 structures relevant de la petite enfance.
- 1 800 personnes ont bénéficié d'un programme d'apprentissage de la langue française.
- 110 bénévoles agissent dans 90 prisons ; 19 000 personnes écoutées par les 42 bénévoles écoutants de Croix-Rouge écoute.
- 7 000 visites médicales et 5 000 visites sociales dans les 10 antennes médicales et sociales.

SANTÉ ET AIDE À L'AUTONOMIE Plus de 12 000 salariés œuvrent au quotidien contre la **perte d'autonomie des plus vulnérables.**

Fondée pour soigner, porteuse d'un emblème symbolisant la santé, la Croix-Rouge française se positionne à l'articulation du sanitaire et du social. Elle s'intègre dans le système de santé français en choisissant des missions pour lesquelles les besoins sont les moins couverts. Pour nous, l'engagement sanitaire est également social. Nos efforts se concentrent sur l'accès aux soins pour les personnes en situation de précarité, l'aide et les soins à domicile, les soins de suite et de réadaptation, l'hébergement médicalisé des personnes âgées dépendantes, l'accompagnement des personnes handicapées... Que ce soit au sein de nos 162 établissements et services sanitaires et médico-sociaux ou au sein des 129 services et 38 antennes de proximité à domicile, la qualité des soins et l'attention portée à la personne que la dépendance rend vulnérable sont les priorités de la Croix-Rouge française.

Les chiffres 2009

- 400 000 journées d'hospitalisation.
- 65 000 personnes aidées à domicile.
- 1 406 enfants en situation de handicap ont été accompagnés par la Croix-Rouge française dans des établissements spécialisés.
- 4 expérimentations d'équipe spécialisée Alzheimer en SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile) dans le cadre du plan Alzheimer (soit 10 % de l'expérimentation nationale) sont réalisées par la Croix-Rouge française.

FORMATION 17 000 professionnels des métiers sanitaires et sociaux sont formés chaque année par la Croix-Rouge française.

Nos activités de soins et de secours nous rendent naturellement attentifs à la qualité des formations dispensées aux personnels de santé. Nous nous sommes toujours attachés à proposer des formations de qualité et apporter ainsi notre contribution au système sanitaire, médico-social et social français. Créatrice des premières écoles d'infirmières, la Croix-Rouge est aujourd'hui le premier formateur privé en soins infirmiers. Nous intervenons aussi dans les autres formations paramédicales, les professions sociales, la formation professionnelle aux salariés dans les domaines de la prévention des risques et des premiers secours au travail.

Les chiffres 2009

4 300 étudiants en pré-qualification et préparation aux concours.

16 000 étudiants en formation initiale sanitaire et sociale.

100 000 salariés en formation premiers secours et prévention des risques.

750 000 jeunes formés aux premiers secours dans le cadre de la JAPD (Journée d'Appel de Préparation à la Défense).

132 établissements de formation sanitaire et sociale.

2 196 salariés répartis dans **20** instituts régionaux de formation sanitaire et sociale (IRFSS).



ACTION INTERNATIONALE Plus de 800 000 personnes aidées chaque année.

De l'intervention d'urgence à la mise en place de programmes de développement, la Croix-Rouge française est aussi engagée dans une trentaine de pays étrangers. Elle l'est en coordination avec le réseau international des autres sociétés nationales de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge. Aide aux victimes des catastrophes naturelles, réhabilitation des systèmes d'accès à l'eau potable, soutien à la reconstruction des logements, lutte contre le VIH..., la Croix-Rouge française a pour objectif de soutenir les populations fragilisées en créant les conditions d'une action humanitaire aux effets durables.

Les chiffres 2009

895 000 personnes aidées en moyenne tout au long de l'année.

104 projets mis en œuvre dans **38** pays.

713 animateurs formés en droit international humanitaire.

518 dossiers ouverts pour rétablir le lien familial et diffusion de **154** messages Croix-Rouge.

110 délégués en mission internationale et **977** collaborateurs nationaux.

Sans vous, comment ferions

LES ACTIONS FINANCÉES PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

On retrouve dans les actions financées par la générosité du public les actions mises en place par les bénévoles et les salariés de l'association dans trois principaux domaines : **l'action sociale, l'urgence et le secourisme** et enfin **l'action internationale**.

Ces actions sont regroupées dans la colonne 3 du compte d'emploi des ressources (CER) sous l'appellation "missions sociales".

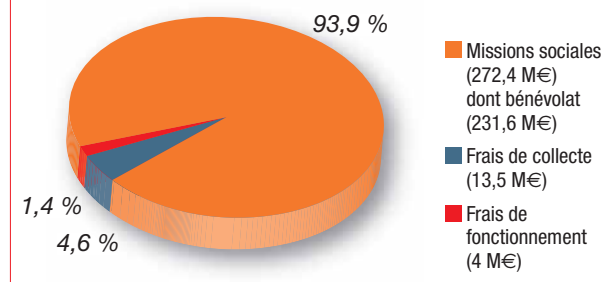
Retrouvez l'intégralité du CER de l'association sur www.croix-rouge.fr

Les actions de la Croix-Rouge française financées par la générosité du public représentent 40,8 M€ dont 28,3 M€ en France (69,4 %) et 12,5 M€ à l'étranger (30,6 %) en 2009. Les frais de collecte et de fonctionnement correspondent respectivement à 23,1 % et 6,8 % du total des emplois financés par les dons collectés auprès du grand public.

LA CONTRIBUTION DES BÉNÉVOLES à la réalisation des missions sociales de l'association représente **231,6 M€** en 2009.

L'importance du bénévolat à la Croix-Rouge française nous a conduits en 2009 à valoriser le travail effectué par des bénévoles de l'association selon la procédure de calcul décrite ci-après.

Répartition des emplois de l'association intégrant la contribution des bénévoles



MISSIONS SOCIALES EN FRANCE : 69,4 % des missions sociales menées par la Croix-Rouge française.

Ce sont les missions sociales en France qui représentent la part la plus importante des actions de l'association avec 28,3 M€ dépensés pour aider plus d'un million de personnes. Dans une année durement frappée par la crise économique et sociale, la Croix-Rouge française a plus que jamais joué un rôle majeur dans la lutte contre toutes les formes de précarité. Aides matérielles, interventions auprès des personnes sans abri, assistance aux migrants, aide aux vacances, écoute, recherche de solutions d'hébergement, retour à l'autonomie... Chaque jour les bénévoles de la Croix-Rouge française tentent d'apporter les réponses les plus adaptées aux besoins des personnes les plus démunies.

MISSIONS SOCIALES À L'ÉTRANGER : 30,6 % des missions sociales menées par la Croix-Rouge française.

La Croix-Rouge française intervient dans une trentaine de pays, soit pour répondre à des situations de crise, soit pour développer des projets au long cours, toujours dans une logique d'action humanitaire durable, avec, comme priorité permanente, le retour à l'autonomie des populations aidées. En 2009, la Croix-Rouge française a apporté son aide à plus de 800 000 personnes pour un montant total de 12,5 M€.

Pour en savoir plus www.croix-rouge.fr

UTILISATION DES DONS EN 2009 ET REPORT 2008

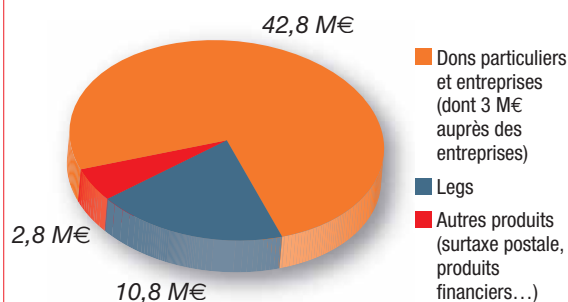
En 2009, plus de 58,2 M€ ont été dépensés pour mener à bien les actions de la Croix-Rouge française alors que les dons collectés auprès du public représentent 56,4 M€ (soit 103,9 % des dons collectés en 2009 utilisés en 2009). Cette différence s'explique par le report des dons de 2008 (1,3 M€) qui n'avaient pas été utilisés en fin d'année et qui ont été reportés et utilisés en 2009 et l'utilisation des fonds dédiés antérieurs (1,3 M€).

Pour en savoir plus www.croix-rouge.fr

LES DONS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Chaque année, la Croix-Rouge française fait appel à la générosité du public mais aussi à des partenaires publics et privés pour financer ses actions. En 2009 ce sont plus de 56,4 M€ qui ont été ainsi collectés.

Répartition des dons collectés



MÉTHODE D'ÉVALUATION DU BÉNÉVOLAT EN 2009

Le travail de valorisation s'est fait en deux étapes :

Quantification des heures de bénévolat :

- Pour les actions d'urgence et de secourisme, le nombre d'heures de bénévolat a été calculé à partir des rapports d'activité remontés par les délégations.
- Pour les actions sociales, le nombre d'heures de bénévolat a été estimé sur le fondement de données recueillies par le biais d'enquêtes menées en 2008-2009, de données précises détenues par la direction de l'action sociale puis par extrapolation, à partir d'un échantillon déterminé et représentatif.
- Pour les fonctions d'encadrement, d'animation, de gestion et de pilotage, le nombre d'heures de bénévolat a été calculé sur le fondement d'un échantillon représentatif des départements.

Valorisation des heures de bénévolat :

- La valorisation financière de ces heures a été réalisée sur la base du taux horaire brut moyen en France, selon l'INSEE (salaire moyen en France).

DEPUIS QUATRE ANS, LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE INVESTIT POUR RATTRAPER UN IMPORTANT RETARD DE COLLECTE.

INTERVIEW

Jean-François Riffaud
Directeur de la communication
et du développement des ressources

Quelle est la situation de la collecte auprès du grand public ?

La Croix-Rouge française est face à un paradoxe. Nous sommes une des associations les plus importantes et les plus connues, mais le montant de la générosité du public n'est pas à la hauteur de notre notoriété ni de nos actions. Par rapport à d'autres acteurs, la Croix-Rouge ne s'est engagée que récemment dans une politique de développement de son activité de collecte. Nous accusons des retards importants en matière de legs, de dons d'assurance-vie mais aussi de dons réguliers par prélèvements automatiques. L'association a décidé de combler ce retard. Cette politique de développement sur plusieurs années implique des investissements importants qui porteront pleinement leurs fruits dans les années à venir. Cela nous amène à avoir des frais de collecte qui sont relativement élevés pour le moment. C'est un investissement initial, un passage obligé, d'autant plus nécessaire dans ce contexte de crise où il est toujours plus difficile de recruter de nouveaux donateurs.

Comment se composent les frais de collecte à la Croix-Rouge française ?

Ils correspondent aux charges, notamment de préparation et d'envoi des courriers à nos donateurs. Mais ils contiennent aussi les campagnes de communication venant en appui de la collecte et menées notamment à l'occasion des journées nationales de la Croix-Rouge française. Nous cherchons à diversifier et à réduire ces charges en développant les dons sur le Web notamment. Mais la pratique dominante reste celle du courrier qui a généré en 2009 plus de 16 M€ de dons. Nous développons également le don régulier par prélèvements automatiques afin de réduire au maximum les charges sur toute la durée d'engagement du donateur.

Justement, vous avez développé en 2009 le prélèvement automatique. Quels sont les avantages de ce mode de financement ?

La mise en place de campagnes de recrutement de donateurs en prélèvement automatique est un investissement qui devient très efficace dans la durée. Les donateurs s'engagent sur plusieurs années et leur fidélité permet de ne plus les solliciter trop souvent. Cela diminue considérablement les coûts et permet de consacrer une plus grande partie du don à l'action. Un donateur engagé en prélèvement automatique, en 3 ans, a un don plus efficace que le donateur occasionnel, traditionnel. C'est un axe fort de notre développement.

STRUCTURE DU bilan ET POLITIQUE DE RÉSERVES

Actif (en M€) 31/12/2009 31/12/2008

Actif immobilisé	417	393
Créances	190	168
Trésorerie	199	228
Total	806	789

Passif (en M€) 31/12/2009 31/12/2008

Fonds propres	149	148
Autres fonds associatifs	152	143
Provisions	83	75
Fonds dédiés	76	84
Emprunts et dettes assimilées	125	127
Autres dettes	221	212
Total	806	789

- La plus grande partie du bilan de l'association concerne ses établissements, financés principalement sur fonds publics (cf. ci-dessus).
- Les fonds propres (149 M€) sont composés des fonds associatifs sans droit de reprise (apports et subventions d'investissement visant à couvrir l'actif immobilisé) et des résultats des activités en gestion propre, exercées par les délégations

et certains établissements (instituts et centres de formation, crèches...). La Croix-Rouge française ne dispose d'aucune réserve statutaire. Les autres fonds associatifs (152 M€) traduisent principalement la gestion des établissements du secteur sanitaire et médico-social.

- Au total, les fonds propres et autres fonds associatifs représentent 302 M€. Ils constituent une garantie de bon fonctionnement de l'association et sont constitués conformément à la réglementation en vigueur.
- La trésorerie s'élève à 199 M€ au 31 décembre 2009, ce qui représente environ 2 mois de fonctionnement.
- Pour financer ses investissements (66 M€ par an), principalement dans l'immobilier des établissements (417 M€ au 31 décembre 2009), l'association recourt soit à des financements publics (subventions), soit à des emprunts (125 M€ au 31 décembre 2009). La trésorerie est utilisée quant à elle pour le fond de roulement des structures.
- Les principales variations de la période sont la conséquence de l'investissement dans l'hôpital des Massues à Lyon (un établissement de 255 lits en soins de suite et de réadaptation) et, dans une moindre mesure, d'autres investissements dans l'immobilier des établissements qui entraînent une augmentation globale de l'actif immobilisé et une baisse momentanée de la trésorerie. Des subventions importantes de l'Union européenne étaient également attendues à fin 2009 ; elles apparaissent dans les créances (et affectent la trésorerie).

Les instances de contrôle



Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Actif depuis 20 ans, le Comité a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte que les organisations agréées s'engagent à respecter. Le Comité en contrôle l'application.



Les comptes 2009 de la Croix-Rouge française ont obtenu la certification de deux grands cabinets indépendants de commissaires aux comptes.